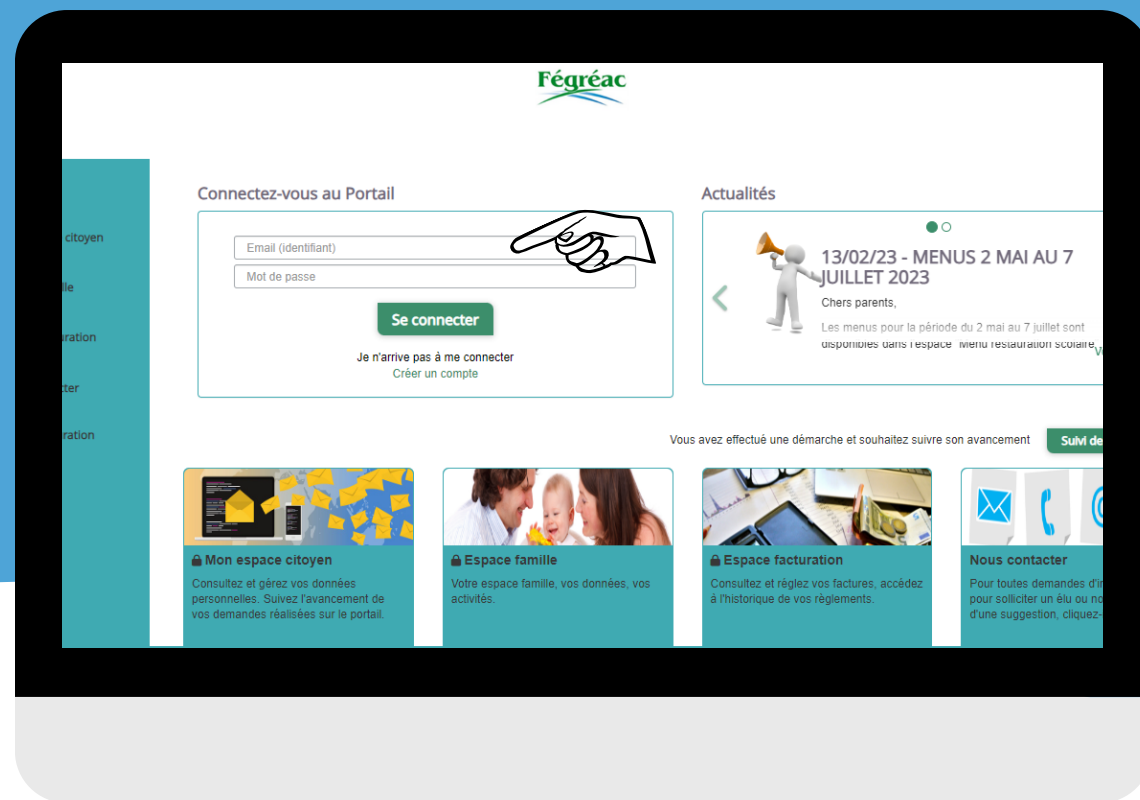


LE PORTAIL FAMILLE

-Guide pratique- Effectuer des inscriptions/absences sur ordinateur

Pour accéder au portail famille, rendez
vous sur le site internet fegreac.fr
Onglet E-mairie/ Portail famille



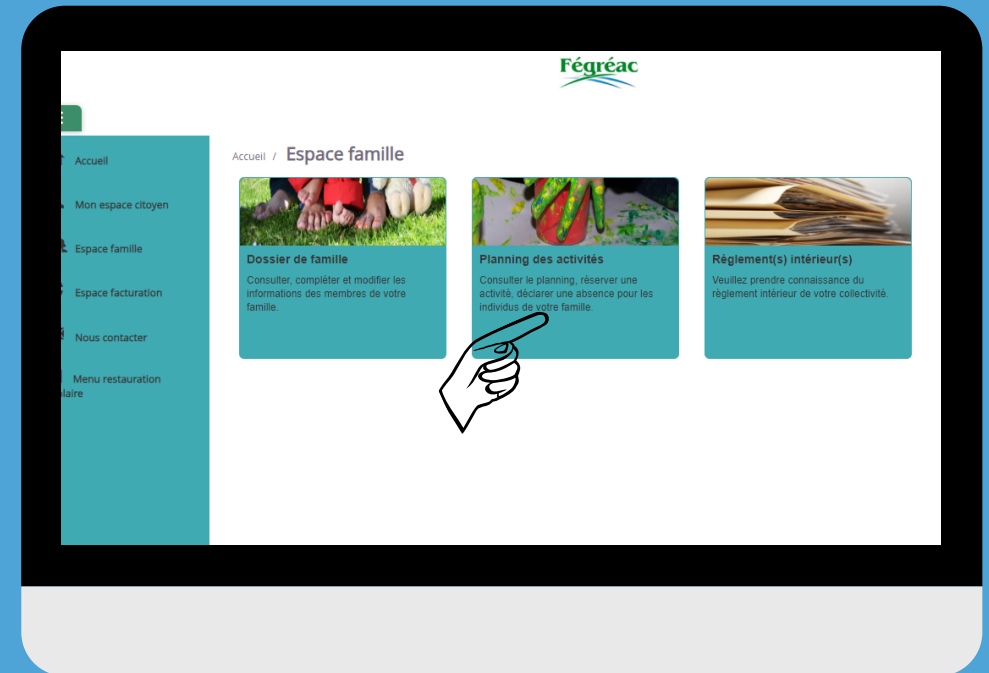
Attention! si vous n'arrivez pas à accéder au planning de réservations, c'est que vous n'êtes pas "abonné", si c'est votre cas, prenez contact avec la mairie qui vous transmettra votre code abonné.

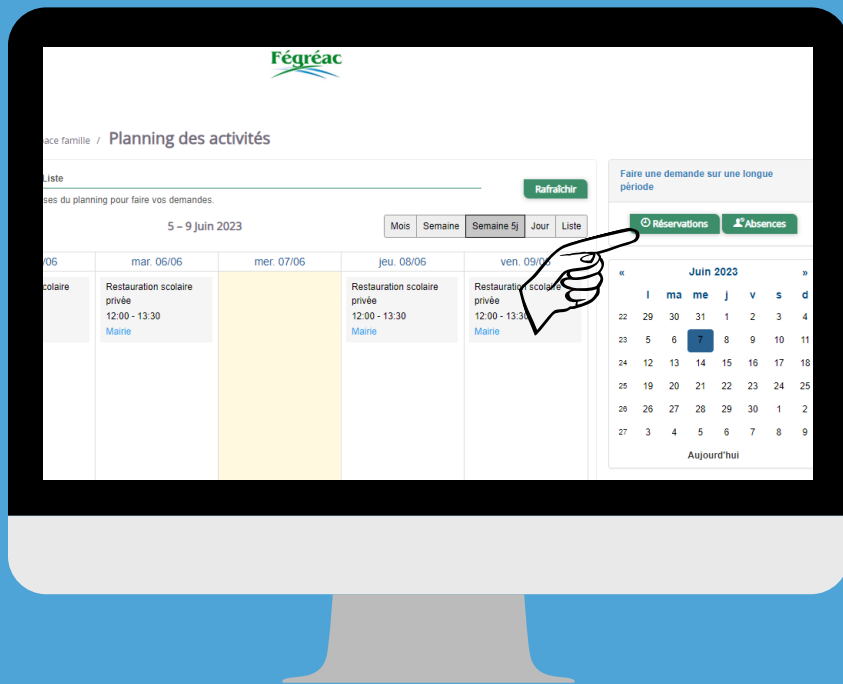
Inscriptions

CLIQUEZ SUR LE
CURSEUR "ESPACE
FAMILLE"



ALLEZ DANS
PLANNING DES
ACTIVITÉS





**CLIQUEZ SUR LE
BOUTON
"RÉSERVATIONS"**

SAISISSEZ LES INFORMATIONS DE L'ACTIVITÉ DE VOTRE OU VOS ENFANT(S)

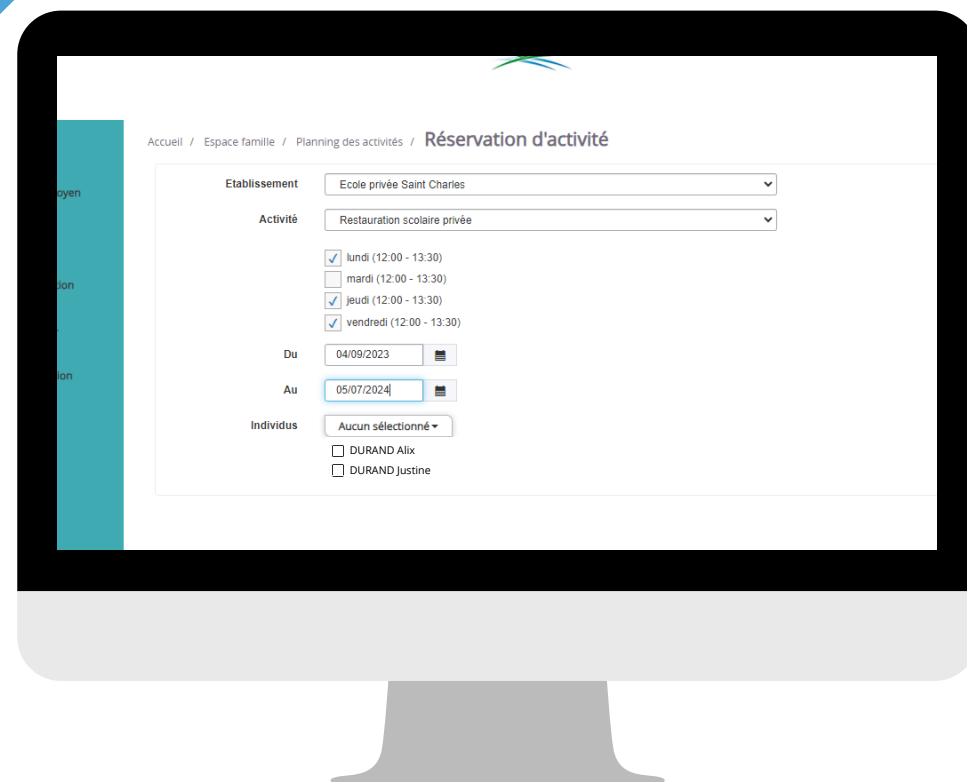
Établissement: Ecole privée Saint Charles ou
Ecole publique.

Activité: restauration scolaire privée ou publique.

Sélectionnez les jours souhaités de présence à la cantine. (Vous pouvez effectuer une réservation à l'année en ajoutant la date de début de la rentrée au 4 septembre 2023 jusqu'au 5 juillet 2024)

Individus: Cochez le/les enfant(s) concerné(s) par la réservation.

Cliquez ensuite sur "Demander".





VOS RÉSERVATIONS SONT ENVOYÉES ET SERONT VALIDÉES AUTOMATIQUEMENT

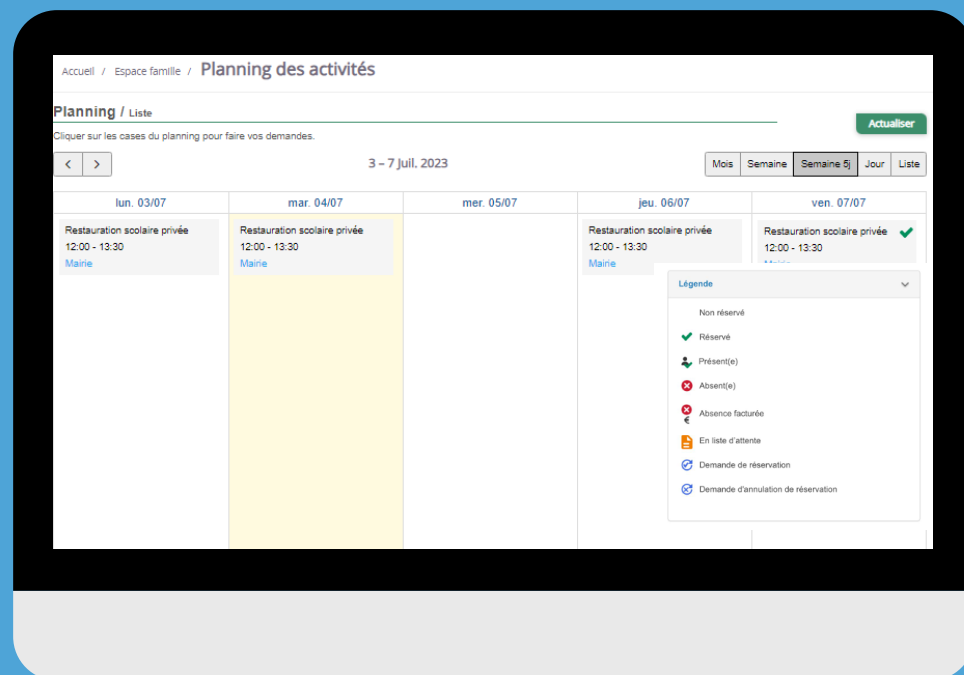
Pour information: Une réservation doit être effectuée au minimum 1 jour en avance avant 9h30.

Vous recevrez une confirmation par mail pour chaque jour réservé.

POUR CONSULTER VOS DEMANDES (INSCRIPTIONS, ABSENCES)

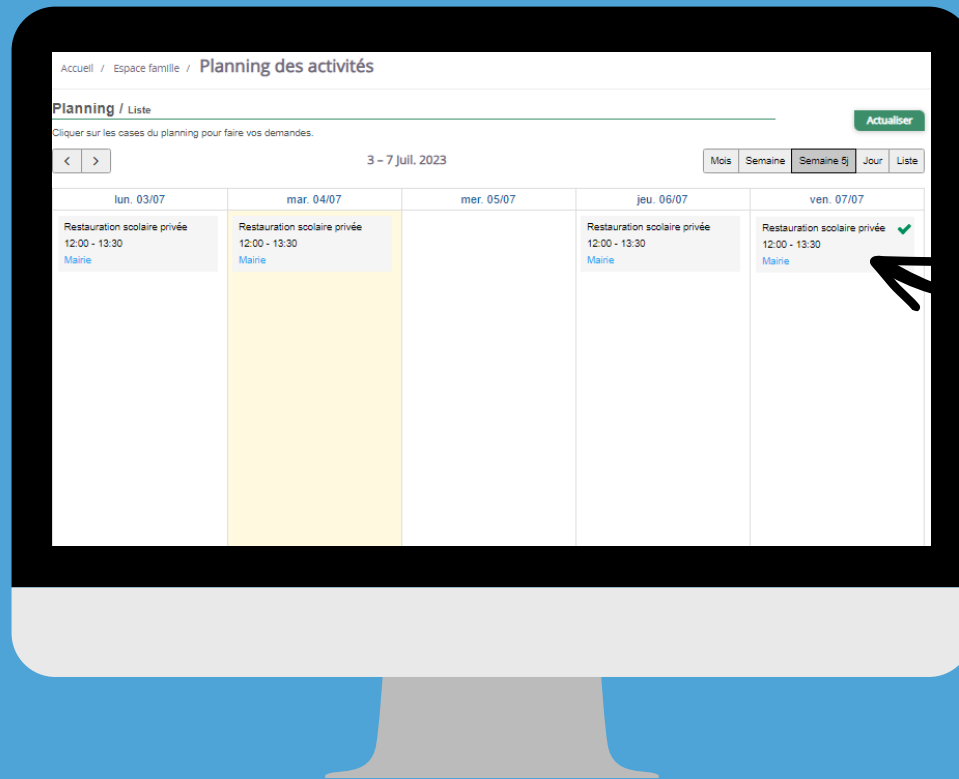
En visualisant votre planning, des icônes apparaissent sur chaque jour de la semaine. Elles correspondent à l'état de votre demande.

Vous pouvez vous référer à la légende présente en bas à droite de votre écran toujours dans votre planning des activités.



Absences

**CLIQUEZ SUR LE
JOUR RÉSERVÉ**



CLIQUEZ SUR "OUI"
L'ANNULATION S'EFFECTUE
AUTOMATIQUEMENT. ELLE PEUT SE
FAIRE LE JOUR-MÊME DE L'ABSENCE
AVANT 9H30

